FONDATION MUNTU

Organisme sans but lucratif incorporé (sans statut d'organisme de bienfaisance enregistré)

ÉTATS FINANCIERS

Exercice terminé le 31 mars 2026

555, rue Chabanel Ouest, bureau M14A, Montréal (Québec) H2N 2J2

Document préparé à partir des factures, des 12 relevés bancaires (EOP/ET1) et des 12 relevés de la carte Affaires Visa Desjardins

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2026

(reconstruit transaction par transaction — voir avis au lecteur)

Revenus

Subventions gouvernementales fédérales (note 3)	27 000,00
Remboursements reçus — partenaires et tiers (note 4)	46 137,70
Ristourne bancaire (compte courant)	74,46
Ristourne annuelle carte Visa Affaires (note 5)	748,42
Produits financiers — intérêts sur compte d'épargne ET1 (note 6)	370,31
Sous-total	74 330,89
Écart de conciliation	*(147,59)*
Total des revenus	**74 183,30**

Charges

Administration

Honoraires juridiques	4 002,81
Frais bancaires	35,40
Perte découlant d'une fraude — Carte Affaires Visa (note 10)	5 375,27
Abonnements numériques légitimes — Canva et Claude AI (note 10)	549,60
Frais de crédit — Carte Affaires Visa	78,14
Sous-total Administration	10 041,22

De bureau

Internet et câble — Vidéotron	1 558,44
Téléphone	500,00
Sous-total De bureau	2 058,44

De mise en marché et programme

Honoraires, formateurs et remboursements de programme (bancaire)	15 188,25
Achats et avances de fonds — Carte Affaires Visa (autres que fraude/abonnements, note 10)	23 533,23
Sous-total Mise en marché et programme	38 721,48

D'exploitation

Loyer — local principal	22 150,84
Sous-total D'exploitation	22 150,84

TOTAL DES CHARGES	**72 971,98**

EXCÉDENT DE L'EXERCICE	**1 211,32**

L'excédent ci-dessus est identique, au cent près, à la variation réelle de l'actif net entre le 1er avril 2025 et le 31 mars 2026, vérifiée indépendamment à partir des soldes bancaires et de carte de crédit officiels (voir état de l'évolution de l'actif net).

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2026

Actif net au 1er avril 2025	29 340,27
Excédent de l'exercice	1 211,32
Actif net au 31 mars 2026	**30 551,59**

Composition de l'actif net à l'ouverture (vérifiée) :

Compte courant EOP 482838	3 456,39
Compte d'épargne ET1	27 150,04
Carte Affaires Visa, solde impayé (passif)	(1 266,16)
Actif net au 1er avril 2025	**29 340,27**

Composition de l'actif net à la clôture (vérifiée) :

Compte courant EOP 482838	9 750,98
Compte d'épargne ET1	20 520,35
Carte Affaires Visa, solde créditeur (actif)	280,26
Actif net au 31 mars 2026	**30 551,59**

État de la situation financière

Au 31 mars 2026

Actif

Compte courant EOP 482838	9 750,98
Compte d'épargne ET1	20 520,35
Carte Affaires Visa, solde créditeur	280,26
TOTAL DE L'ACTIF	**30 551,59**

Passif et actif net

Carte Affaires Visa, solde impayé	0,00
Créditeurs et charges à payer	0,00
Sous-total Passif	0,00
Actif net	30 551,59
Sous-total Actif net	30 551,59
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	**30 551,59**

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2026

Note 1 : Constitution et nature de l'organisme

Fondation Muntu est un organisme à but non lucratif (OBNL) constitué en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif (LCOBNL) et immatriculé au Registre des entreprises du Québec (REQ). Son siège social est au 555, rue Chabanel Ouest, bureau M14A, Montréal (Québec) H2N 2J2.

Note 2 : Méthodes comptables et base de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL), Partie III du Manuel de CPA Canada, sur la base de la comptabilité de caisse modifiée. Les revenus sont comptabilisés lors de leur encaissement (ou, dans le cas de la ristourne de la carte Visa, lors de son application au compte); les charges lors de leur décaissement.

Note 3 : Subventions gouvernementales fédérales — 27 000,00 $

Trois dépôts du gouvernement du Canada au compte courant EOP 482838, vérifiés sur les relevés bancaires : 10 avril 2025 (15 000,00 $, dépôt direct Ministère des Relations internationales), 9 mai 2025 (8 000,00 $, deux dépôts mobiles de 5 500,00 $ et 2 500,00 $), 25 septembre 2025 (4 000,00 $, dépôt mobile).

Note 4 : Remboursements reçus 46 137,70 $

Remboursements de dépenses engagées par l'organisme pour le compte de tiers, reconstitués transaction par transaction à partir des relevés bancaires : principalement le partenaire WAZAZI (quote-part de loyer et remboursements de programme), ainsi que des remboursements ponctuels (Musée McCord, Cheikh El Mous, Art et Mémoire, Gladimy Telus, Fondation Elim).

Note 5 : Ristourne annuelle carte Visa Affaires 748,42 $

Remise annuelle du programme Économies d'Affaires Desjardins (1 % sur le volume d'achats net excédant 12 000 $), créditée directement au compte de la carte Visa Affaires en avril 2025 plutôt que déposée au compte bancaire.

Note 6 : Produits financiers intérêts ET1 370,31 $

Intérêts mensuels du compte d'épargne ET1 (Avantage entreprise), vérifiés sur les 12 relevés bancaires.

Note 7 : Charges d'administration 10 041,22 $

Comprend les honoraires juridiques (4 002,81 $, compte bancaire), les frais bancaires (35,40 $), la perte découlant de la fraude sur la carte Visa (5 375,27 $, note 10), les abonnements numériques légitimes Canva et Claude AI (549,60 $, note 10) et les frais de crédit de la carte Visa (78,14 $, vérifiés sur les 12 relevés officiels).

Note 8 : Charges de bureau 2 058,44 $

Internet et câble Vidéotron (1 558,44 $) et téléphone (500,00 $), tous deux payés directement du compte bancaire.

Note 9 : Charges de mise en marché et programme 38 721,48 $

Comprend les honoraires, formateurs et remboursements de programme payés directement du compte bancaire (15 188,25 $), ainsi que le solde des achats et avances de fonds de la carte Visa Affaires autres que la fraude et les abonnements légitimes (23 533,23 $, note 10).

Note 10 : Carte Affaires Visa Desjardins n° 4530 92**4009 - Fraude

Des transactions non autorisées ont été effectuées sur la Carte Affaires Visa Desjardins (titulaire : Cathia Cariotte) au cours de l'exercice 2025-2026, dissimulées sous le libellé d'abonnements numériques. La carte a été annulée et un dossier de réclamation demeure en cours auprès de Desjardins à la date de préparation des présents états.

Montant frauduleux - perte comptabilisée à titre de charge	5 375,27
Abonnements numériques légitimes (Canva + Claude AI)	549,60
Solde impayé à l'ouverture (1er avril 2025) - remboursé au cours de l'exercice	1 266,16
Solde créditeur à la fermeture (31 mars 2026) - actif, présenté au bilan	280,26
Remise d'affaires à recevoir (6 avril 2026, postérieure à la clôture)	122,89

Ces montants ont été repris tels que divulgués dans les états précédemment approuvés par le conseil et n'ont pas été contredits par la présente reconstruction. Tout remboursement futur de Desjardins sera comptabilisé dans l'exercice où il sera reçu.

Note 11 : Continuité de l'exploitation

L'organisme présente un excédent vérifié de 1 211,32 $ pour l'exercice 2025-2026 et dispose d'une trésorerie consolidée de 30 271,33 $ (compte courant 9 750,98 $ + compte épargne 20 520,35 $), sans dette autre que celles liées au règlement en cours du dossier de fraude. Cette situation ne soulève aucun doute quant à la continuité de l'exploitation.

Note 12 : Événements postérieurs à la date de clôture

Le 6 avril 2026, Desjardins a crédité une remise d'affaires de 122,89 $. Le dossier de fraude demeure en cours de règlement. Ces deux éléments seront comptabilisés dans l'exercice 2026-2027.

Note 13 : Opérations entre apparentés

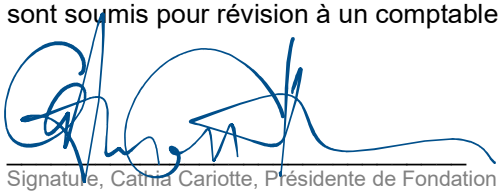
Aucune opération significative entre l'organisme et des parties apparentées à ses administrateurs n'a été identifiée, en dehors des transactions effectuées à des conditions normales de marché.

Note 14. Événements postérieurs à la date des états financiers

La direction et le conseil d’administration n’ont signalé aucun événement significatif survenu entre le 31 mars 2026 et la date de préparation du présent document.

Note 15. Approbation par le Conseil d’administration

Ces états financiers ont été approuvés par les membres du Conseil d’Administration de la Fondation Muntu et sont soumis pour révision à un comptable professionnel agréé



Signature, Cathia Cariotte, Présidente de Fondation Muntu. 20-05-2026

FONDATION MUNTU

Organisme sans but lucratif incorporé (sans statut d'organisme de bienfaisance enregistré)

ÉTATS FINANCIERS

NON AUDITÉS

Exercice terminé le 31 mars 2025

555, rue Chabanel Ouest, bureau M14A, Montréal (Québec) H2N 2J2

Document préparé à partir des factures, des 12 relevés bancaires (EOP/ET1) et des 12 relevés de la carte Affaires Visa Desjardins

Table des matières

Avis important au lecteur
État des résultats
État de l'évolution de l'actif net
État de la situation financière
Notes complémentaires aux états financiers

Avis important au lecteur

Les présents états financiers de Fondation Muntu pour l'exercice terminé le 31 mars 2025 ont été préparés par la direction, sur la base de la comptabilité de caisse modifiée, à partir des factures, des relevés bancaires et de carte de crédit officiels de l'organisme. Ces états financiers n'ont pas fait l'objet d'un audit.

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2025

Revenus

Subventions gouvernementales fédérales (note 3)	79 100,00
Remboursements reçus - partenaires (note 4)	48 666,32
Commandites (note 5)	15 000,00
Autres dépôts identifiés (note 6)	13 373,30
Ristourne bancaire (compte courant)	88,59
Ristourne annuelle carte Visa Affaires (note 7)	520,11
Produits financiers - intérêts sur compte d'épargne ET1	445,72
Sous-total	157 194,04
Écart de conciliation (note 2)	*2 439,45*
Total des revenus	**159 633,49**

Charges

Administration

Loyer - local principal	24 197,06
Retenues à la source (RQ et fédéral)	3 720,58
Honoraires juridiques	500,00
Dépenses de programme	496,32
Frais bancaires et frais de crédit	72,50
Déplacements - transport et taxi	7 660,32
Représentation et repas d'affaires	6 935,72
Billets d'avion, nets des crédits et contributions	17 428,69
Contractuels Haïti - Projet MRI	3 408,99
Sous-total Administration	64 420,18

De bureau

Internet et câble	1 558,44
Téléphone	1 031,43
Achat d'équipement, matériel informatique et logiciels	24 254,11
Domaine et hébergement web	5 691,97
Site web	2 530,42
Site internet - autres	1 110,39
Logiciels, IA et abonnements numériques	7 170,71
Sous-total De bureau	43 347,47

De mise en marché et programme	
Honoraires, formateurs et remboursements de programme	41 535,00
Repas et collations pour les bénéficiaires	10 961,77
Activités pour les bénéficiaires	11 460,00
Déplacements des bénéficiaires	5 311,24
Impression et brochures	284,99
Projets spéciaux	851,00
Photos et vidéo	796,15
Sous-total Mise en marché et programme	71 200,15
D'exploitation	
Fournitures pour les activités	2 577,36
Salaires entretien	439,50
Autres frais d'exploitation	6 303,07
Sous-total D'exploitation	9 319,93
Crédits et retours sur achats (carte Visa, agrégés — note 8)	*(3 855,29)*
Sous-total avant conciliation	184 432,44
Écart de conciliation (note 8)	*(8 895,01)*
TOTAL DES CHARGES	**175 537,43**
DÉFICIT DE L'EXERCICE	**(15 903,94)**

Ce déficit est identique, au cent près, à la variation réelle de l'actif net entre le 1er avril 2024 et le 31 mars 2025, vérifiée indépendamment à partir des soldes bancaires et de carte de crédit officiels (voir état de l'évolution de l'actif net).

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2025

Actif net au 1er avril 2024	45 244,21
Déficit de l'exercice	(15 903,94)
Actif net au 31 mars 2025	**29 340,27**
Composition de l'actif net à l'ouverture (corrigée) :	
Compte courant EOP 482838	43 321,38
Compte d'épargne ET1	0,00
Carte Affaires Visa, solde créditeur (actif — voir avis au lecteur)	1 922,83
Actif net au 1er avril 2024	**45 244,21**

Composition de l'actif net à la clôture (vérifiée) :

Compte courant EOP 482838	3 456,39
Compte d'épargne ET1	27 150,04
Carte Affaires Visa, solde impayé (passif)	(1 266,16)
Actif net au 31 mars 2025	**29 340,27**

État de la situation financière

Au 31 mars 2025

Actif

Compte courant EOP 482838	3 456,39
Compte d'épargne ET1	27 150,04
TOTAL DE L'ACTIF	**30 606,43**

Passif et actif net

Carte Affaires Visa, solde impayé	1 266,16
Créditeurs et charges à payer	0,00
Sous-total Passif	1 266,16
Actif net	29 340,27
Sous-total Actif net	29 340,27
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	**30 606,43**

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2025

1. Nature des activités

Fondation Muntu est un organisme sans but lucratif incorporé, sans statut d'organisme de bienfaisance enregistré, dont la mission est de soutenir les jeunes de la diversité ethnoculturelle au Canada dans leur plein épanouissement (santé, éducation, inclusion socioéconomique). Siège social : 555, rue Chabanel Ouest, bureau M14A, Montréal (Québec). Exercice financier se terminant le 31 mars. Organisme non assujetti à l'impôt sur le revenu (alinéa 149(1)l) LIR).

2. Principales méthodes comptables

Ces états sont préparés selon les NCOSBL (Partie III du Manuel de CPA Canada), sur la base de la comptabilité de caisse modifiée : les produits sont constatés à l'encaissement et les charges au décaissement. Les états financiers ont été fait à partir des factures, des 12 relevés bancaires et des 12 relevés de la carte de crédit de l'exercice, chacun vérifié individuellement et chaînant exactement d'un mois à l'autre. Un écart de conciliation de 2 439,45 $ subsiste entre les produits et charges reclassés et le résultat vérifié à partir de la variation de l'actif net (note 6); il est présenté sur une ligne distincte et ne touche pas les soldes de trésorerie ou de carte de crédit, tous vérifiés par rapport aux relevés officiels.

3. Encaisse

Compte courant EOP 482838	3 456,39
Compte d'épargne ET1	27 150,04
Total	**30 606,43**

4. Carte de crédit

La carte Affaires Visa Desjardins (compte se terminant par 4009) affichait au 31 mars 2025 un solde impayé de 1 266,16 $, présenté au passif. Au 1er avril 2024, le solde était créditeur de 1 922,83 $ (un actif), et non nul comme indiqué dans la version antérieure de ces états.

5. Détail des charges

Les charges de la carte de crédit ont été ventilées par catégorie budgétaire à partir du suivi mensuel de l'organisme. Un écart de 12 750,30 $ (dont 3 855,29 $ de crédits et retours agrégés, subsiste dans cette ventilation et est présenté sur des lignes distinctes plutôt que réparti arbitrairement.

Administration	64 420,18
De bureau	43 347,47
De mise en marché et programme	71 200,15
Crédits et retours sur achats	(3 855,29)
Écart de conciliation	(8 895,01)
Total des charges	**175 537,43**

6. Actif net — solde d'ouverture

Le solde d'ouverture des actifs nets au 1er avril 2024 a été établi à partir des relevés officiels de ce mois :

Compte courant EOP 482838	43 321,38
Carte Affaires Visa, solde créditeur	1 922,83
Actif net au 1er avril 2024	**45 244,21**

7. Continuité de l'exploitation, événements postérieurs et opérations entre apparentés

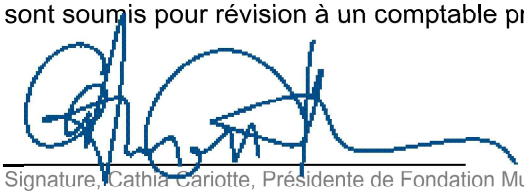
L'organisme dispose d'une trésorerie de 30 606,43 $ au 31 mars 2025 et ne présente aucun passif à long terme; la direction et le conseil d'administration est d'avis que l'organisme est en mesure de poursuivre ses activités. Aucun événement significatif postérieur à la date des états financiers ni aucune opération entre apparentés n'a été signalé par la direction et le conseil d'administration, en dehors de la rémunération versée au personnel et aux contractuels dans le cours normal des activités.

8. Événements postérieurs à la date des états financiers

La direction et le conseil d'administration n'ont signalé aucun événement significatif survenu entre le 31 mars 2026 et la date de préparation du présent document.

9. Approbation par le Conseil d'administration

Ces états financiers ont été approuvés par les membres du Conseil d'Administration de la Fondation Muntu et sont soumis pour révision à un comptable professionnel agréé



Signature, Cathia Cariotte, Présidente de Fondation Muntu. 20-05-2025

FONDATION MUNTU

Organisme sans but lucratif incorporé (sans statut d'organisme de bienfaisance enregistré)

ÉTATS FINANCIERS

Exercice terminé le 31 mars 2024

555, rue Chabanel Ouest, bureau M14A, Montréal (Québec)

Document préparé à partir des relevés bancaires de factures et de carte de crédit de l'organisme

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2024

(établi selon les Normes comptables pour les organismes sans but lucratif — Partie III du Manuel de CPA Canada — méthode du report)

Produits

Subventions et contributions gouvernementales (fédérales et provinciales)	182 738,76
Ententes de services et programmes (CES)	71 386,00
Remboursements et ristournes (incl. ristourne carte de crédit)	26 185,12
Levée de fonds et dons	507,06
Autres produits (colocation et divers)	13 728,83
Total des produits	**294 545,77**

Charges

Administration	53 681,11
Bureau	30 114,29
Salaires et avantages sociaux	61 051,42
Mise en marché et programmation (contractuels, formateurs, consultants)	77 199,02
Exploitation (loyer, activités, missions)	55 217,17
Écart de conciliation à reclasser (voir note 12)	1 176,76
Total des charges	**278 439,77**

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES DE L'EXERCICE	**16 106,00**

Voir la note 13 pour le détail des charges par sous-catégorie (Administration, Bureau, Salaires, Mise en marché, Exploitation), tel que présenté au classeur de suivi budgétaire mensuel joint.

État de l'évolution des actifs nets

Exercice terminé le 31 mars 2024

(un seul solde d'actifs nets — non affectés — est présenté; voir note 9)

Solde au 1er avril 2023 (voir note 9 — confirmé par les relevés officiels)	28 599,01
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	16 106,00
Sous-total	44 705,01
Écart résiduel non expliqué (voir note 9)	*544,20*
Solde au 31 mars 2024 (voir notes 3 et 4 — confirmé par les relevés officiels)	**45 249,21**

État de la situation financière

Au 31 mars 2024

Actif

Actif à court terme

Encaisse — compte d'exploitation Desjardins (folio 482838)	43 321,38
Solde créditeur à recevoir — carte de crédit Visa Affaires Desjardins	1 922,83
Part de qualification — Caisse Desjardins	5,00
Total de l'actif à court terme	45 249,21

Immobilisations (note 7)

Immobilisations, montant net	*0,00*

Total de l'actif	**45 249,21**

Passif

Passif à court terme

Aucun passif à court terme identifié dans les documents fournis (voir note 11)	*0,00*

Apports reportés (note 6)

Apports reportés	*0,00*

Total du passif	**0,00**

Actifs nets (note 9)

Actifs nets non affectés	**45 249,21**

TOTAL DU PASSIF ET DES ACTIFS NETS	**45 249,21**

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2024

Activités de fonctionnement

Encaissements — subventions, ententes, ristournes, levée de fonds et autres produits	294 545,77
Décaissements — charges d'administration, de bureau, de salaires et de programmation	(278 439,77)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	**16 106,00**

Aucune activité d'investissement ni de financement distincte n'a été identifiée (aucune acquisition d'immobilisation ni emprunt constaté dans les relevés fournis).

Variation nette de la trésorerie au cours de l'exercice	16 106,00
Trésorerie au début de l'exercice (note 9)	28 599,01
Sous-total	44 705,01
Écart résiduel non expliqué (voir note 9)	*544,20*
Trésorerie à la fin de l'exercice	**45 249,21**

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2024

1. Constitution et nature des activités

Fondation Muntu est un organisme sans but lucratif incorporé, sans statut d'organisme de bienfaisance enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada. L'organisme a pour mission de soutenir les jeunes de la diversité ethnoculturelle au Canada notamment les jeunes africains et afro-descendants âgés de 18 à 35 ans, ainsi que les jeunes nouveaux arrivants dans leur plein épanouissement, en favorisant leur santé, notamment mentale, leur éducation, leur inclusion économique, sociale et culturelle, et leur résilience face aux situations d'adversité, de marginalisation, de discrimination et de pauvreté. L'organisme agit par des activités structurées d'information, de sensibilisation, de formation, de mentorat, d'accompagnement, de création et de diffusion artistiques, ainsi que d'engagement communautaire et intergénérationnel. Son adresse est le 555, rue Chabanel Ouest, bureau M14A, Montréal (Québec). L'exercice financier se termine le 31 mars. L'organisme n'est pas assujetti à l'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)l) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Référentiel comptable

Les présents états financiers ont été préparés par la direction selon les Normes comptables pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL), soit la Partie III du Manuel de CPA Canada Comptabilité, laquelle renvoie aux Normes comptables pour les entreprises à capital fermé (NCECF Partie II du Manuel) pour toute question qu'elle ne traite pas explicitement (notamment les instruments financiers chapitre 3856, les immobilisations corporelles chapitre 3061, et les éventualités chapitre 3290)..

3. Principales méthodes comptables

a) Mode de présentation

Les actifs et les passifs monétaires sont présentés à leur valeur nominale, qui constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur étant donné leur nature à court terme. Aucun ajustement d'exercice (comptes clients/fournisseurs, charges payées d'avance) n'a été comptabilisé au-delà des soldes décrits aux notes 4 et 6, pour les raisons exposées à la note 2.

b) Constatation des produits - méthode du report

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports, conformément au chapitre 4410 des NCOSBL. Selon cette méthode :

- les apports non affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée;
- les apports affectés à des charges d'exercices futurs seraient reportés et constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées; aucun apport de cette nature n'a été identifié à partir des seules descriptions figurant aux relevés bancaires (voir note 6 et la limitation à la note 2 à cet égard);
- les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables seraient reportés et virés aux produits selon le mode et la durée d'amortissement des immobilisations connexes; aucun apport ni immobilisation de cette nature n'a été identifié (voir note 7).

Les produits de programmes et ententes de service sont constatés lorsque les services sont rendus et le paiement raisonnablement assuré, soit généralement à l'encaissement compte tenu de la limitation décrite à la note 2. Les revenus de placement (ristournes) sont constatés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir.

c) Apports reçus sous forme de services bénévoles

L'organisme bénéficie des services de bénévoles dans le cadre de ses activités. En raison de la difficulté à déterminer leur juste valeur, la valeur de ces services bénévoles n'est pas constatée dans les présents états financiers, conformément au choix de méthode comptable permis par le chapitre 4410 des NCOSBL.

d) Trésorerie

La trésorerie comprend le solde du compte d'exploitation Desjardins, la part de qualification et le solde créditeur de la carte de crédit Visa Affaires Desjardins.

e) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles seraient comptabilisées au coût et amorties selon leur durée de vie utile estimative, conformément au chapitre 4433 des NCOSBL (organismes de petite taille) et au chapitre 3061 des NCECF. Aucune politique de capitalisation formelle (seuil de capitalisation) n'a été communiquée à la direction. Par conséquent, et à la lumière de l'information disponible, la totalité des achats d'équipement, de matériel informatique et de logiciels de l'exercice incluant des achats importants faits auprès d'Amazon en décembre 2023 (9 341,05 $ ce mois-là) a été passée en charges au poste « Achat équipement, logiciel et fourniture » plutôt que d'être immobilisée (voir note 7).

f) Instruments financiers

Conformément au chapitre 3856 des NCECF, les instruments financiers de l'organisme (encaisse, solde à recevoir de la carte de crédit) sont évalués au coût, lequel s'apparente à leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Voir la note 8 pour la description des risques financiers.

4. Encaisse

Compte d'exploitation Desjardins — Épargne avec opérations (folio 482838)	43 321,38
Part de qualification — Caisse Desjardins	5,00
Total	**43 326,38**

Le solde bancaire au 31 mars 2024 a été vérifié par rapport au solde de clôture imprimé sur le relevé officiel Desjardins de mars 2024. Aucun découvert bancaire ni marge de crédit n'a été identifié.

5. Carte de crédit

L'organisme détient une carte de crédit Visa Affaires Desjardins (compte se terminant par 4009) utilisée pour la majorité des dépenses courantes et de programmation. Au 31 mars 2024, le compte affichait un solde CRÉDITEUR (en faveur de l'organisme) de 1 922,83 $, présenté à l'actif à court terme. Une carte secondaire (compte se terminant par 2003) a été active d'avril à août 2023 et fermée sans solde résiduel, sans incidence nette sur l'exercice. Un compte maître (se terminant par 1005) reçoit la remise annuelle (ristourne) du programme Économies d'Affaires VISA de Desjardins; son solde a été transféré au compte d'exploitation en août 2023.

6. Apports reportés et apports à recevoir

Sur la base des seules descriptions figurant aux relevés bancaires, aucun apport n'a pu être identifié comme étant assorti d'une affectation d'origine externe à des charges d'un exercice futur, ni comme étant à recevoir mais non encore encaissé au 31 mars 2024. En conséquence, aucun apport reporté ni compte client au titre d'apports n'est présenté à l'état de la situation financière.

7. Immobilisations

Aucune immobilisation n'est comptabilisée aux présents états financiers (voir la politique décrite à la note 3e). Le montant total des achats d'équipement, de matériel informatique et de logiciels passés en charges durant l'exercice s'élève à 16 015,30 $ (inclus au poste « Bureau » de l'état des résultats).

8. Instruments financiers et gestion des risques

Les principaux instruments financiers de l'organisme sont l'encaisse et le solde à recevoir de la carte de crédit, décrits aux notes 4 et 5. L'organisme est exposé aux risques suivants découlant de ces instruments financiers :

- Risque de crédit : risque qu'une contrepartie (institution financière) manque à ses obligations, jugé minime puisque les fonds sont détenus auprès d'une caisse Desjardins.
- Risque de liquidité : risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer ses obligations financières; ce risque est atténué par le fait qu'aucun passif à court terme n'a été identifié au 31 mars 2024 (voir note 11).
- Risque de taux d'intérêt : l'organisme est exposé à des frais de crédit sur le solde de sa carte affaires en cas de retard de paiement (taux annuel de 15,20 % à 19,90 % selon les mois observés durant l'exercice); ce risque a été observé à plusieurs reprises durant l'exercice (voir le classeur de suivi budgétaire joint) et devrait faire l'objet d'un suivi par la direction.

9. Actifs nets

Les actifs nets de l'organisme sont entièrement non affectés; aucune affectation d'origine interne (par résolution du conseil d'administration) ni d'origine externe (par un bailleur de fonds, au-delà de la nature des charges couvertes) n'a été communiquée. Aucun montant n'est donc présenté au titre des actifs nets investis en immobilisations (note 7) ni grevés d'affectations.

Solde d'ouverture Le solde d'ouverture des actifs nets au 1er avril 2023 a été établi à partir des documents officiels disponibles pour cette date, soit :

Solde bancaire au 1er avril 2023 (« Solde reporté », relevé Desjardins d'avril 2023)	28 751,74
Solde de la carte Visa Affaires, compte 4009 (« Solde précédent », relevé VISA d'avril 2023 montant dû par l'organisme)	(157,73)
Part de qualification Caisse Desjardins	5,00
Actifs nets au 1er avril 2023	**28 599,01**

Les cartes Visa secondaires (comptes se terminant par 2003 et 1005) n'avaient enregistré aucune opération avant avril 2023; leur solde d'ouverture est donc nul. Un écart résiduel de 544,20 $ subsiste entre (a) le solde d'ouverture ci-dessus plus l'excédent de l'exercice (16 106,00 $) et (b) le solde de clôture au 31 mars 2024 confirmé indépendamment aux notes 4 et 5 (45 249,21 $). Cet écart, inférieur à 0,2 % du total de l'actif, correspond vraisemblablement à l'écart de classement déjà divulgué à la note 12 et à d'autres petits éléments non constatés.

10. Opérations entre apparentés

La direction n'a signalé aucune opération entre apparentés (administrateurs, dirigeants ou entités sous contrôle commun) autre que la rémunération et les remboursements de dépenses versés au personnel et aux contractuels dans le cours normal des activités, tels que reflétés à l'état des résultats. Conformément au chapitre 4460 des NCOSBL, toute opération entre apparentés (prêts, garanties, transactions non conclues aux conditions du marché) devrait être communiquée par la direction et divulguée séparément; aucune vérification indépendante n'a été effectuée à cet égard.

11. Éventualités, engagements et passifs non constatés

Selon les informations fournies par la direction, aucune immobilisation, aucun compte fournisseur et aucune dette n'existait en date du 31 mars 2024 en dehors des soldes présentés à la note 4. Ces états financiers ne reflètent toutefois aucune vérification indépendante des éléments suivants, qui pourraient exister et devraient être confirmés par l'organisme avant tout dépôt officiel, conformément au chapitre 3290 des NCECF (éventualités) :

- Retenues à la source, TPS/TVQ ou autres remises gouvernementales à payer au 31 mars 2024;
- Comptes fournisseurs ou charges à payer pour des services rendus mais non encore payés avant la fin de l'exercice;
- Immobilisations (équipement, mobilier, matériel informatique) et amortissement afférent (voir note 7);
- Produits reportés (subventions reçues d'avance pour des activités futures — voir note 6);
- Engagements contractuels (baux, ententes de service pluriannuelles);
- Poursuites, réclamations ou litiges en cours.

12. Écart de conciliation

Un écart résiduel total de 1 176,76 $ figure dans les charges. Il correspond à de petites différences de classification entre le total officiel de certains relevés de carte de crédit et la somme des transactions individuellement classées par poste budgétaire (voir la méthodologie détaillée dans le classeur de suivi budgétaire mensuel joint). Ce montant ne représente pas un écart de conciliation bancaire (tous les soldes bancaires balancent exactement) mais un écart de VENTILATION entre catégories de dépenses, à reclasser par l'organisme une fois les pièces justificatives disponibles.

13. Détail des charges par sous-catégorie

Le classeur « MUNTU_Suivi_Budgetaire_2023-2024.xlsx » joint présente la ventilation complète, mois par mois et poste par poste, des charges résumées à l'état des résultats, avec toutes les formules de calcul et la méthodologie de conciliation. Sommaire annuel :

Administration	53 681,11
Bureau	30 114,29
Salaires et avantages sociaux	61 051,42
Mise en marché et programmation	77 199,02
Exploitation	55 217,17
Écart de conciliation à reclasser	1 176,76
Total des charges	**278 439,77**

Les charges sont présentées par nature. L'organisme n'a pas réparti ses charges par fonction (programmes, administration, financement); si une telle répartition est requise par un bailleur de fonds, elle devrait être établie par la direction conformément au chapitre 4440 des NCOSBL, qui exige la divulgation de la méthode de répartition utilisée.

14. Chiffres comparatifs

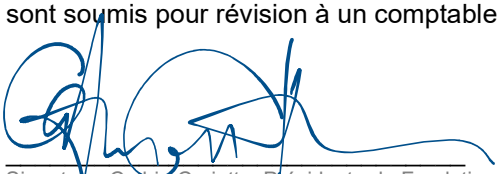
Aucun chiffre comparatif de l'exercice précédent n'est présenté. Les organismes appliquant les NCOSBL présentent normalement des chiffres comparatifs; ceux-ci ont été omis car les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2023 n'étaient pas disponibles au moment de la préparation du présent document. La direction DEVRAIT obtenir ces états et les faire apparaître en comparatif dès leur prochaine mise à jour.

15. Événements postérieurs à la date des états financiers

La direction et le conseil d'administration n'ont signalé aucun événement significatif survenu entre le 31 mars 2024 et la date de préparation du présent document.

16. Approbation par le Conseil d'administration

Ces états financiers ont été approuvés par les membres du Conseil d'Administration de la Fondation Muntu et sont soumis pour révision à un comptable professionnel agréé



Signature, Cathia Cariotte, Présidente de Fondation Muntu. 18-05-2024